



# FICHE PRESSE

## #FINANCES

### BUDGET PRIMITIF 2021

**Dans la continuité du rapport sur les orientations budgétaires présenté en Conseil d'agglomération du 18 janvier 2021, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) présente ce lundi 15 mars son budget primitif 2021.**

#### 1. Les grandes orientations

L'élaboration du budget primitif repose sur la recherche permanente d'une **épargne brute optimale à travers une gestion rigoureuse** des dépenses de fonctionnement, une **optimisation de la recherche de financements extérieurs dans le cadre du plan de relance** et le **maintien d'un haut niveau d'investissement** et du niveau de subventionnement des structures associatives.

En outre, l'autofinancement doit permettre de limiter le recours à l'emprunt.

Le budget intègre également, la disparition du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), soit une baisse de ressources de 0,65 M€ et une stabilité des taux de fiscalité pour la 3<sup>e</sup> année.

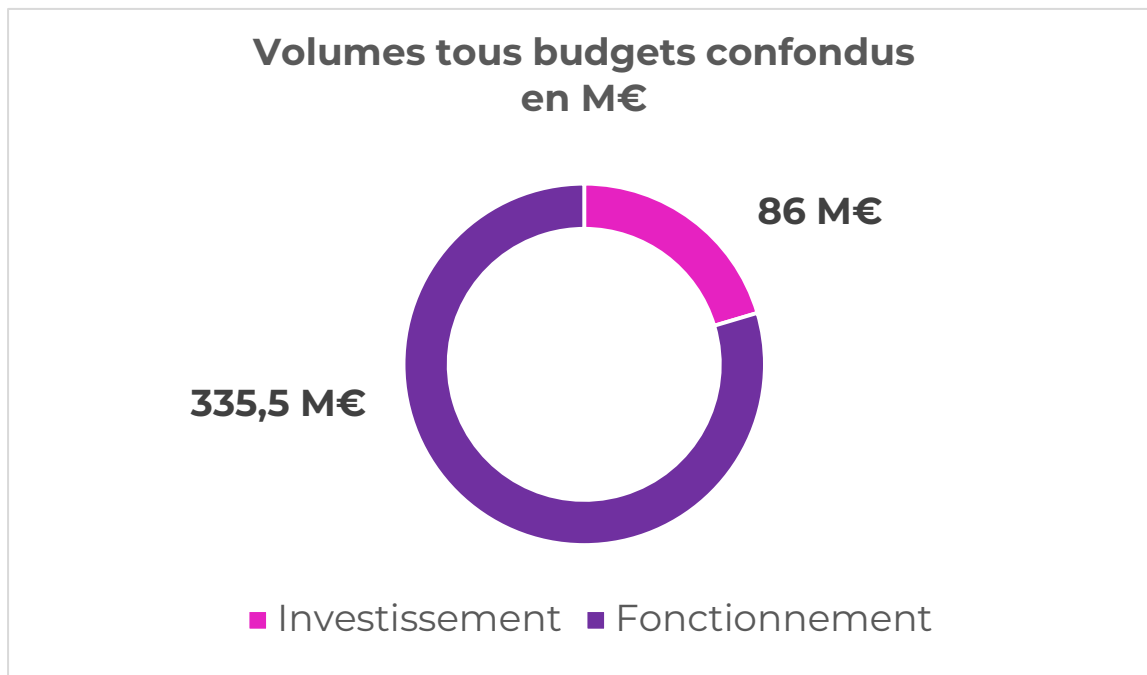
#### 2. Des contraintes exogènes majeures

**L'ensemble des contraintes subies s'élèvent à 10,68 M€** avec un impact sur les recettes ou les dépenses de fonctionnement et dans tous les cas sur la capacité d'autofinancement de m2A.

Les effets de la crise sanitaire de la COVID sont une première contrainte sur les recettes des services à l'utilisateur, sur la taxe de séjour et la fiscalité économique mais également sur la contribution du budget général au budget transport.

La perte du FPIC et la contribution au SIVOM de la région mulhousienne au titre de la collecte sélective, dont le prix de vente des matériaux recyclés a chuté, participent également aux contraintes qui pèsent sur le budget.

### 3. Les volumes budgétaires



**Sur un total de 421,5 M€ tous budgets confondus, le budget principal de m2A représente 310 M€ dont 249,6 M€ de fonctionnement et 60,7 M€ d'investissement.**

### 4. Les recettes de fonctionnement

**Les recettes de fonctionnement, fortement impactées par la crise sanitaire, sont en baisse de -4%, bien qu'elles évoluent de +0.2% à périmètre constant après retraitement.**

La structure des recettes est également impactée par les mesures fiscales au plan national qui viennent réduire les marges de manœuvre des collectivités locales :

- Suppression progressive de la taxe d'habitation : les compensations fiscales de taxe d'habitation sont remplacées par une fraction de TVA nationale
- Volet fiscal du plan de relance avec la réduction de 50% des bases des impôts fonciers des établissements industriels : cette perte de produit fiscal est compensée par l'Etat.

A noter, le budget primitif intègre également une reprise anticipée de résultat de 10 M€.

Les impôts et taxes présentent des taux stables et des revalorisations physiques et forfaitaires en évolution modérée. Le FPIC disparaît et la taxe de séjour est en baisse de -0,3 M€.

Les dotations et participations diminuent à périmètre constant de -0,4 M€ essentiellement sous l'effet de la baisse de la dotation de compensation et des dotations d'Etat.

Les participations CAF dans le domaine du périscolaire et de la petite enfance restent stables.

Les produits des services à l'usager diminuent du fait de la crise sanitaire avec une baisse anticipée à -1,18 M€. Les remboursements de rémunération progressent de 0,6 M€, des créations de postes dans les budgets annexes occasionnent +100 K€, le changement de collectivité d'agents mutualisés suite à l'étude annuelle sur la mutualisation génère +321 K€ et 4 tours d'élection +120 K€.

## 5. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, qui sont strictement encadrées tout en garantissant le niveau de services, évoluent de +0.7% à périmètre constant. Notons que les subventions et contributions intègrent une hausse de la contribution transports destinée à équilibrer le budget transport impacté par la situation sanitaire.

### Les principales observations :

- La masse salariale est contenue à +1,4%
- Les moyens des services en hausse de +0,86 M€, +0,9% à périmètre constant
- Les reversements aux communes (DSC et ACTP) sont préservés et intègrent le transfert de compétence PLU
- Le soutien aux organismes et associations est stabilisé et intègre une hausse de la contribution transports et de la contribution SIVOM en matière de traitement et recyclage des déchets
- Les frais financiers sont anticipés en baisse du fait d'un environnement des taux d'intérêts toujours favorable

## 6. Des ratios financiers préservés

- **Les ratios sont préservés avec une épargne brute supérieure à l'épargne brute constatée en 2019**
- **L'épargne brute ressort à 16,6 M€** (16 M€ d'épargne brute estimée en réalisations 2020) et limite ainsi le recours à l'emprunt
- **La capacité de désendettement à 8,5 ans** reste éloignée du seuil de vigilance de 12 années

## **7. Des investissements massifs au service de la relance**

**Le niveau de dépenses d'équipement reste soutenu traduisant la volonté forte de soutenir les projets du territoire et investir massivement pour la relance économique.**

**Ce sont près de 38,6 M€ répartis ainsi :**

### **10,7 M€ au titre de l'aménagement de l'espace communautaire :**

- Espaces d'activités à vocation économique (Marie-Louise, Hohmatten, Amélie...)
- Village industriel de la Fonderie
- Patrimoine industriel DMC
- Infrastructures routières et sites industriels (Euroglas...)

### **1,15 M€ au titre de l'emploi et de la formation :**

- Finalisation du Learning Center
- Rénovation du restaurant universitaire
- Soutien à l'innovation et au développement universitaire

### **5,02 M€ en matière d'attractivité du territoire :**

- Soutien aux musées
- Parc Zoologique et Botanique
- Modernisation du camping de l'Ill et de l'auberge de jeunesse
- Centre de conférence de la SIM

### **1,54 M€ pour le logement, l'habitat et la rénovation urbaine :**

- Programme de rénovation urbaine
- Accompagnement des programmes de logements sociaux
- Poursuite du programme pour la rénovation énergétique
- Plan initiatives copropriétés

### **8,3 M€ au titre de la cohésion sociale et services aux habitants :**

- Poursuite et réalisation de nouveaux projets de périscolaires
- Réalisation de projets et soutien aux structures de petite enfance
- Mise en accessibilité des bâtiments

### **1,68 M€ en matière de sport pour tous :**

- Réactualisation du plan piscine et maintenance des équipements aquatiques
- Maintenance des équipements sportifs terrestres

### **2,85 M€ au titre de la nouvelle donne environnementale :**

- Encourager les initiatives vertes avec notamment le fonds « Nouvelle donne environnementale »
- Nouveau Plan Climat Air Energie Territorial
- Développer les mobilités propres, douces et partagées (réseau de pistes cyclables, Maison du Vélo...)

### **7,36 M€ sont des investissements annuels :**

- Investissements matériel informatique et logiciels, en mobilier, matériel de transports...
- Travaux annuels
- Acquisitions foncières
- Opérations pour compte de tiers

**Les recettes d'investissement représentent 60,7M€** dont un emprunt prévisionnel de 30,3 M€ et la recherche de financements extérieurs pour 4,86 M€.

## **8. Le budget annexe des transports urbains**

**La section d'exploitation s'équilibre en recettes et en dépenses à 73,71 M€ contre 73,15 M€ au BP 2020.**

A noter :

- Les pertes de recettes anticipées sur le versement transports (-5%) et les transports de voyageurs (-28%) conduisent à une hausse de la contribution du budget principal
- Le forfait de charges SOLEA progresse de +1.68 M€

**La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 19,16 M€ intégrant 7,6 M€ de dépenses d'équipement :**

- acquisition de bus au gaz naturel,
- travaux d'amélioration de réseau...

## **9. Le budget annexe du chauffage urbain**

**La section d'exploitation s'équilibre en recettes et en dépenses à 11,16 M€ contre 10,49 au BP 2020.**

**La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 5,35 M€ et intègre 2,8 M€ de dépenses d'équipement :**

- raccordement du quartier Bel Air,
- remplacement de cheminée,
- installations de modules sur le réseau de Rixheim...

## **10. Le budget annexe de la ZAE de Bantzenheim**

**Pour un montant global de 1,88 M€,** la section d'exploitation s'équilibre à 0,943 M€ et la section d'investissement s'équilibre à 0,937 M€

## **CONTACTS**

### **Elu m2A**

#### **Antoine HOMÉ**

Vice-Président délégué aux Finances

[antoine.home@mulhouse-alsace.fr](mailto:antoine.home@mulhouse-alsace.fr)

### **Expert m2A**

#### **Frédéric SCHIEB**

Directeur des Finances

[frederic.schieb@mulhouse-alsace.fr](mailto:frederic.schieb@mulhouse-alsace.fr)

### **Presse m2A**

#### **Olivier DIEU**

Responsable des relations presse

[olivier.dieu@mulhouse-alsace.fr](mailto:olivier.dieu@mulhouse-alsace.fr)

06 02 08 38 76